



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 095-259500627-20241122-D_2024_033-DE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 15 novembre 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Sylvie COUCHOT, Thibault HUMBERT (visio), Benjamin CHKROUN (visio), Malika YEBDRI (visio), Ramzi ZINAOUI (visio) Alexandre PUEYO (visio)

Absent excusé : Hervé FLORCZAK, France-Lise VALIER, Anne FROMENTEIL,

Absents non excusés : Rachid TEMAL

DÉLIBÉRATION 2024-033

Objet : Demande de subvention à la Région Ile de France pour les travaux de démontage du toboggan principal visant à la sécurisation du centre balnéaire de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de démontage du toboggan principal du centre balnéaire, estimé à 70 000 euros TTC,

Vu la mise en service dudit toboggan en 1989,

Vu la nécessité de sécuriser cet espace très fréquenté,

Vu que les coûts d'une rénovation seraient supérieurs à la construction d'un nouvel équipement,

Vu la fermeture dudit toboggan lors de la saison 2024,

Considérant l'absence de solution technique et économique à la réalisation de la restauration et de la modernisation dudit toboggan,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de travaux pour le démontage du toboggan principal visant à la sécurisation du centre balnéaire, pour un montant de 70 000,00€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,



SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 02/12/2024
Qualité : PRESIDENT

Thibault HUMBERT

